

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 20 décembre 2012

DCM N°12-12-06

**Objet : Versement d'une contribution financière à l'EPCC Metz en Scènes pour l'exercice 2013.**

**Rapporteur : M. FONTE, Adjoint au Maire**

L'EPCC Metz en Scènes sollicite la Ville de Metz au titre du financement de son programme d'activités, de son fonctionnement et de ses investissements 2013.

A côté de ses rendez-vous événementiels à succès (festival de musique franco-allemand « Je t'aime...Ich auch nicht », cycle des ciné-concerts, semaine Hip Hop « East Block Party ») et outre les spectacles programmés à l'Arsenal et aux Trinitaires dont la fréquentation et le rayonnement médiatique (local, national et transfrontalier) se développent depuis sa création, l'EPCC Metz en Scènes participe à de nombreux projets, en partenariat avec la Ville de Metz et plusieurs institutions culturelles locales : Eté du Livre, Nuit blanche, Festival Passages, Festival Musiques Hors Format.... .

L'établissement mène également une action structurante au bénéfice du développement de la vie musicale et chorégraphique du territoire en soutenant le travail d'artistes associés (Le Concert Lorrain) et en accueillant des artistes en résidence (partiellement en lien avec l'ONL). En 2013, aux côtés de Nathalie Stutzmann et Orfeo 55, les deux artistes de premier plan, le compositeur Thierry Pécou et la pianiste Vanessa Wagner poursuivent leurs projets singuliers, rejoints par le pianiste François-Frédéric Guy et la chorégraphe Aurélie Gandit avec la compagnie La Brèche. Par ailleurs, les associations messines Musiques Volantes et Zikamine ont installé leur siège administratif aux Trinitaires aux côtés du Concert Lorrain, faisant de ce lieu un espace original dédié à la musique et ouvert aux acteurs locaux.

L'EPCC Metz en Scènes continue de développer des actions de préfiguration de la BAM, projet porté par la ville de Metz et dont la gestion lui sera confiée dès la réception des travaux. En amont de l'ouverture de ce nouvel établissement, l'EPCC a conduit en 2012 des actions conçues et suivies par un Comité de préfiguration composé de représentants associatifs, de l'EPCC Metz en Scènes, du service de l'action culturelle et du service politique de la ville. En 2013, ces actions devront s'amplifier jusqu'à l'ouverture de

la salle prévue fin 2013/début 2014 grâce au renfort de l'équipe de médiation et à l'arrivée d'un responsable de sites, administrateur délégué. Dans ce cadre, il est nécessaire pour l'EPCC de procéder à des recrutements techniques et administratifs pour compléter l'équipe fin 2013 et permettre à la BAM d'être opérationnelle.

Au cœur de l'esprit des actions de préfiguration figure l'accueil de nouveaux publics, notamment en provenance des différents quartiers de la ville. L'établissement soutient ainsi de nombreuses initiatives à travers son service des publics. Un travail de sensibilisation est réalisé auprès d'associations, de MJC et d'établissements scolaires. Une large ouverture aux pratiques en amateur est également opérée (cf. bilan des activités de préfiguration joint en annexe).

S'agissant d'une première approche du bilan des activités de l'EPCC 2012, il est à noter que le niveau des activités de l'Arsenal reste élevé avec 111 manifestations artistiques et culturelles (sur sa seule programmation) et 113 manifestations commerciales en 2012. L'évolution de la billetterie de cet équipement en 2012 (ne prenant pas en compte les mois de novembre et décembre et hors billetterie ONL) voit un tassement par rapport à 2011, année qui a connu par ailleurs une fréquentation exceptionnellement élevée du fait des festivals non reconduits tels que Caminos (7 000 entrées) et Acanthes (2 000 entrées). Ce tassement est en partie lié à une conjoncture économique difficile qui a vu l'ensemble des établissements culturels voir leur fréquentation diminuer.

La fréquentation globale du public comprenant tous les types de manifestations (spectacles, expositions, conférences, ateliers, stages, enregistrement, manifestations commerciales..) est estimée à 163 882 pour 316 manifestations.

S'agissant de l'activité des Trinitaires, la diffusion reste soutenue et s'est même amplifiée par rapport à 2011 avec 114 spectacles présentés (+6,5 %) et plus de 22 000 spectateurs accueillis (+10 %). Cette hausse peut s'expliquer par les effets positifs des actions de préfiguration de la BAM.

Afin de permettre à cet établissement de fonctionner et de faire face aux échéances qui s'imposent dans le cadre de la gestion de lieux culturels de cette envergure, il est proposé de lui attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 790 450 euros (soit une reconduction du budget précédent) auquel s'ajoute une enveloppe de 565 889 euros pour la préfiguration de la BAM. Il est également proposé le versement à l'EPCC Metz en Scènes d'une subvention d'équipement globale d'un montant de 280 000 euros, incluant l'entretien courant des bâtiments, le renouvellement du matériel scénique et mobilier de l'Arsenal ainsi que l'acquisition du premier équipement pour la salle du Gouverneur et l'espace d'exposition du 1<sup>er</sup> étage.

Pour contribuer à son budget de fonctionnement prévisionnel de 6 128 237 euros au titre de l'exercice 2013, l'EPCC Metz en Scènes sollicite également une subvention en fonctionnement auprès de la Région Lorraine pour un montant de 182 000 euros ainsi qu'une aide financière de l'Etat-DRAC Lorraine de 82 500 euros.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

**VU** les décisions du Conseil d'Administration de l'EPCC Metz en Scènes du 28 novembre 2012,

**VU** l'article L2311.7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le vote du budget 2013,

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

#### DECIDE :

- **DE VERSER** une contribution financière en fonctionnement au titre de l'exercice 2013 d'un montant de 4 356 339 euros à l'EPCC Metz en Scènes comprenant une enveloppe de 565 889 euros pour la préfiguration de la BAM. Celle-ci sera versée en deux moitiés, soit 50 % en janvier et 50 % à compter de la réception des comptes annuels 2012.
- **DE VERSER** une subvention d'équipement et d'entretien courant à l'EPCC Metz en Scènes pour un montant global de 280 000 euros.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et pièce connexe à cette affaire.

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2013.

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :  
L'Adjoint Délégué,

Antoine FONTE

Service à l'origine de la DCM : Action culturelle

Commission : des Affaires Culturelles du 21 novembre 2012

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 42

Absents : 13

Dont excusés : 5

**Décision : ADOPTÉE A LA MAJORITE**